

---

Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance extraordinaire du Conseil d'établissement du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR** tenue le  
mardi 15 octobre 2024, à 12 h 30, par Teams

---

**Sont présents :** M<sup>mes</sup> Mélanie Binette  
Karianne Bolduc  
Natalie Chouinard  
Marie-Josée Dorval

**Sont absents :** Mélissa Rousseau

MM. Gino Albert  
Éric Archambault  
James Bolduc  
Francis Laforest (invité)  
Rodrigue Leclerc  
Benoit Ouellet

Éric Bérubé  
Guillaume Giangola  
Jérôme Lambert  
Dominic St-Pierre

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Ouverture de l'assemblée à 12 h 30. Après vérification des présences, nous constatons que nous avons quorum. M. Benoit Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Natalie Chouinard.*

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Puisque le document a été envoyé à tous avant la rencontre, nous n'en ferons pas la lecture. La modification effectuée se trouve à la page 2 dans la section « Définitions importantes ». Nous pouvons maintenant lire la définition de la violence comme suit : « Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement ou non contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens » conformément à l'article 13 de la LIP.

*L'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par M. Gino Albert et appuyé par Mme Mélanie Binette.*

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Autres points**

a)

b)

c)

**5. Période de questions du public**

Il n'y a pas de public lors de cette séance.

**6. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 novembre prochain, à 16 h 30, au local 3012.

**7. Clôture de la séance**

Tous les points ayant été épuisés, M. Benoit Ouellet prononce la levée de la séance à 12 h 35.

*La levée de la séance est proposée par M. Rodrigue Leclerc et appuyée par Mme Natalie Chouinard.*

**Adopté à l'unanimité**

---

Mélanie Binette, présidente

BO/kb

---

Benoît Ouellet, directeur